



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

22 rue de l'Hôtel de Ville
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt - quatre et le 28 mars à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				CAVALLARO	Sylvie	X			
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain		X		
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie		X		BONESSO P.
LECLERC	Caroline		X		FANGUIAIRE S.	PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul	X			
FANGUIAIRE	Sandrine	X				JOURDAN	Éric		X		HOURS C.
GUEMENE	Françoise	X				GRATTAPAGLIA	Mireille	X			
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X				D'HEILLY	William		X		
POURRIERE	Denis	X						13	05	01	

Conseillers municipaux en exercice : 19

Présents : 13

Absents : 06

Dont :

Absents excusés ayant donné **procuration : 03**

Absents excusés sans procuration : 02

Autres absents : 01

Délibération n° 2024-03-28-05

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Eau et assainissement

Le Conseil Municipal désigne Madame Arlette RUIZ, Première Adjointe, président de séance, délibérant sur le compte administratif du Budget Eau et assainissement de la commune pour l'exercice 2023, dressé par Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

➤ **S'agissant de la section d'exploitation :**

Les dépenses d'exploitation (fonctionnement) pour 2023 se sont élevées à **213 253,14 €**, pour des recettes à hauteur de **319 797,00 €** soit un résultat brut de fonctionnement sur l'exercice de **+ 106 543,86 €**

En intégrant l'excédent reporté de 2022, soit **284 765,57 €**, cela nous donne un résultat brut cumulé de la section de fonctionnement pour 2023 de **+ 391 309,43 €**

➤ **S'agissant de la section d'investissement :**

La section d'investissement exécutée, avec **290 122,71 €** en dépenses et **1 954 509,38 €** en recettes, clôture avec une balance brute positive à hauteur de **+ 1 664 386,67 €**

La section d'investissement pour 2023 se caractérise par un faible niveau d'exécution en travaux en raison particulièrement des retards dans les délais de perception des subventions relatives aux dépenses exécutées sur 2022 au titre de la réalisation des 4 stations d'épuration.

Pour autant la Commune a tout de même réalisé un important chantier de renouvellement du réseau d'adduction d'eau sur le quartier du Pilantier, chantier attendu de longue date.

En l'absence de restes à réaliser et en intégrant le résultat d'investissement reporté de 2022 (déficit) qui était de **- 937 242,09 €**, cela donne un résultat cumulé de la section d'investissement pour 2023, positif, à hauteur de **+ 727 144,58 €**.

Toutes sections confondues, le budget 2023 se clôture donc avec un excédent de **1 118 454,01 €**

La Présidente de séance donne acte au Conseil Municipal de la présentation faite du compte administratif 2023, dont l'intégralité a été présentée aux conseillers préalablement, qui a été exposé en séance, et qui peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

		Dépenses	Recettes	Balance dépenses / recettes
Résultat 2023 (mandats et titres)	Exploitation	213 253,14	319 797,00	106 543,86
	Invest	290 122,71	1 954 509,38	1 664 386,67
Reports 2022	Exploitation		284 765,57	284 765,57
	Invest	937 242,09		-937 242,09
TOT :		1 440 617,94	2 559 071,95	1 118 454,01
RAR	Exploitation			0,00
	Invest			0,00
	TOT :	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT CUMULÉ 2023	Exploitation	213 253,14	604 562,57	391 309,43
	Invest	1 227 364,80	1 954 509,38	727 144,58
	TOT :	1 440 617,94	2 559 071,95	1 118 454,01

La Présidente de séance constate les identités de valeurs du Compte Administratif 2023 avec les indications de Compte de Gestion 2023 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire, quitte la séance pour le vote d'adoption du Compte administratif du budget eau et assainissement de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Oui l'exposé de la présidente de séance et après en avoir délibéré :

- **CONSTATE** les identités de valeurs du Compte Administratif pour 2023 présenté, avec les indications de compte de gestion pour 2023 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser suivants :

Section Investissement :

Dépenses : Néant

Recettes : Néant

- **ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2023 du budget eau et assainissement de la commune tels que ci-dessus et selon le document intégral joint en annexe à la présente.

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

Le vote est :

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

La 1^{ère} Adjointe,
Présidente de séance,

A RUIZ

La 2^{ème} Adjointe, Présidente
de séance, empêchée,
dans l'acte du Tableau
du Conseil, le 2^{ème} Adjoint
au Maire, B. Chahier
05/04/2024

